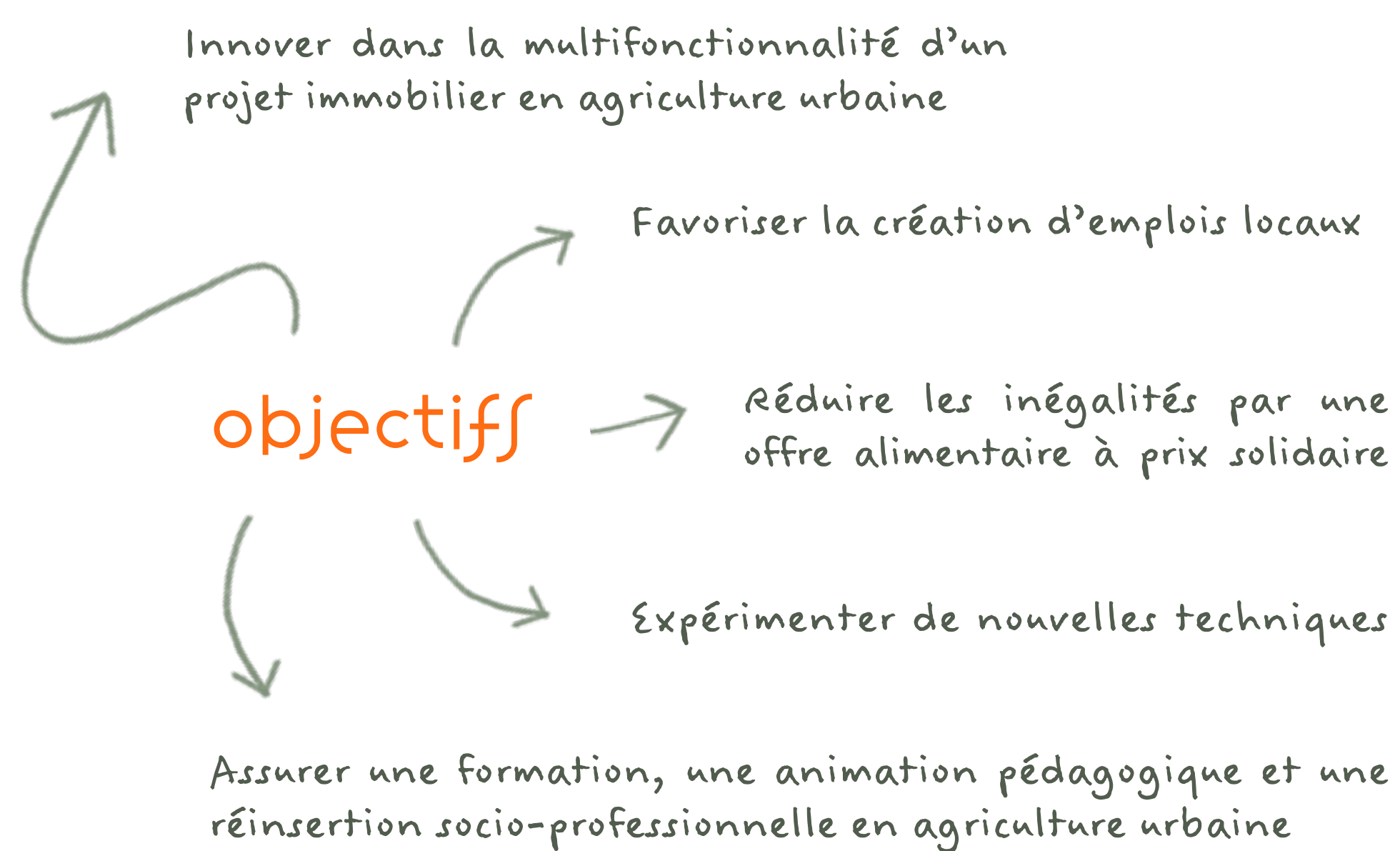


La cité maraîchère

UNE CONSTRUCTION MUNICIPALE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ !

Mise en place afin de contribuer à la transition écologique et solidaire, cette ferme intérieure verticale est un projet qui a été porté par la Mairie de Romainville. Elle comprend des espaces de culture maraîchère verticale sous serre (700 m²), une serre pédagogique (90 m²), une champignonnière au sous-sol (130 m²), des jardins extérieurs (130 m²) ainsi que des espaces de restauration et événementiels. La Cité maraîchère est aussi un laboratoire d'expérimentation, de promotion et de sensibilisation à l'agriculture urbaine écologique, sociale et solidaire.



Crédits photos: © La Cité Maraîchère Romainville



Les faits saillants :

40% de l'irrigation provient de l'eau de pluie récupérée

Éclairage, ventilation et chauffage naturel (sauf situations extrêmes)

Nominée au prix Mies Van der Rohe 2022



partenaires et collaborateurs :

Mairie de Romainville et ses partenaires intentionnels (Gouvernement Français, Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis,) ACTES, L'agence d'architecture Ilmelgo et ses collaborateurs, les instituts de recherche (AgroParisTech, INRAE, IRSTEA, Astredhor)